

Délibération 2022-01-CFVE

Séance du 03 février 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

Calendrier des formations applicables pour l'année universitaire 2022-2023

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) en formation plénière s'est réuni le jeudi 03 mars 2022 dans l'amphithéâtre 500 du bâtiment Matisse sur le Site du Mont Houy, sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation ;

M. Franck Barbier présente aux membres le calendrier des formations applicable pour l'année universitaire 2022-2023 élaboré dans un objectif de continuité de service :

Calendrier des formations : du lundi 29 août 2022 au samedi 08 juillet 2023

Pauses pédagogiques : du samedi 29/10/22 midi au lundi 7/11/22 matin
du samedi 17/12/22 midi au mardi 3/01/23 matin
du samedi 18/02/23 midi au lundi 27/02/23 matin
du samedi 22/04/23 midi au mardi 2/05/23 matin
du mercredi 17/05/23 au soir au lundi 22/05/23 matin

Calendrier des inscriptions 2022 : Du mardi 10 mai* au vendredi 22 juillet 2022 et du lundi 22 août au vendredi 30 septembre 2022. (* Sous réserve de la réception de l'arrêté fixant les droits d'inscription. L'ouverture de la campagne de collecte de la CVEC aura lieu le 3 mai 2022)

Remarque : la procédure d'inscription se fera de manière dématérialisée sauf publics spécifiques.

Période de réorientation : du Lundi 19 septembre 2022 au vendredi 20 Janvier 2023

International Academy Lille Hauts-de-France : du lundi 29 août au vendredi 02 septembre 2022

Accueil et intégration des étudiants internationaux : vendredi 26 août et samedi 27 août 2022

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante approuve à l'unanimité des voix le calendrier des formations applicable pour l'année universitaire 2022-2023.

**Pour : 19 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 03 février 2022

Abdelhakim Artiba
Président

